

**Le journal de la section**

# Ensemble



*ChemistretretraitésLH*

# Choisissons la bonne voie

# Marc MAYEU



## A mon avis...

### Avril 2017

#### Sommaire

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Edito...                 | 2/3   |
| CR AG 27 janvier 2017    | 4     |
| Ces syndicats...         | 5     |
| Pierre Semard            | 6/7   |
| Notre protection sociale | 8/9   |
| L'actualité en dessins   | 10/11 |
| Dépassements...          | 12    |
| Elections TPE            | 13    |
| Le Medef et le FN        | 14/15 |
| Libre opinion            | 16/17 |
| De tout, un peu...       | 18    |
| Brèves de la section...  | 19    |

#### Bonne lecture

2017, l'année de tous les dangers, c'était résumé par cinq dessins dans notre journal « quatre pages » de janvier 2017. Et bien sans vouloir jouer les apprentis sorciers prémonitoires, je crois que nous ne nous sommes pas trompés.

Si vous n'avez plus ce « quatre pages » pour vérifier, je vous le remémore. Facile, je l'ai sous les yeux pendant que j'écris cet article. Premier dessin, un ciel sombre et orageux avec des éclairs. En deuxième, un poing levé vers le ciel et dessous des travailleurs unis symbolisant le peuple. En troisième écrit *si la Gauche est incapable d'union!* En quatre une sorcière (en référence au dessin animé Blanche neige) avec une pomme genre la tentation illusoire pour le FN. Et en cinq, la droite ultralibérale dans toute sa splendeur, Fillon annonçant son programme antisocial.

Pour l'union de la Gauche, c'est râpé ! Pour la droite ultralibérale, elle est malheureusement présente avec son lot de scandales financiers. Pas mieux pour le FN parti soit disant blanc comme neige, sans vouloir faire de jeu de mots, est englué dans un scandale financier mais reste haut dans les sondages. Quant au banquier, ni de droite ni de gauche qui parle du monde du travail...ça fout les... (censuré par le rédacteur en chef du journal).

Tous les observateurs de la politique s'accordent pour dire que c'est la pire des campagnes électorales de la cinquième république. A droite comme à gauche, certains en appellent à une sixième république...

Si vous suivez quelque peu la campagne électorale, vous en conviendrez avec moi... « *Consternant et lamentable* » et bien, ce sont les mots aussi de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT dans une interview. Il constate un décalage entre "le vécu des citoyens et ceux qui dirigent ou prétendent diriger le pays" et il se refuse à soutenir tel ou tel candidat. Il observe en revanche comment les différents candidats parlent du travail, des salaires et du

pouvoir d'achat, il rappelle que le rôle de la CGT n'est pas d'être "une force d'appoint mais d'imposer des propositions dans la campagne". Je pense que c'est clair, ce positionnement me va très bien.

Pour vous faire un avis du positionnement des principaux candidats sur le ferroviaire, lisez leurs programmes, mais comme le dit l'extrait d'un article du Journal Le Monde : « Les transports ne sont pas la priorité absolue de la campagne présidentielle ». Illustration éclatante de ce constat, émis en préambule du grand débat sur la politique des transports qui se tenait mercredi 22 mars à Paris : aucun des candidats invités (François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon) n'était venu en personne dans le grand auditorium du palais Brongniart pour parler de l'un des thèmes les plus centraux dans la vie quotidienne des Français, la mobilité.

Ce sont donc des représentants des cinq favoris des sondages qui ont répondu à l'invitation de la lettre spécialisée Mobilettre, du think tank TDIE (Transport, développement, intermodalité, environnement) et de ses coprésidents, le sénateur LR des Alpes-Maritimes, Louis Nègre, et le député socialiste du Calvados, Philippe Duron. Au centre du débat, trônait le grand malade de la mobilité, le système ferroviaire français.<sup>1</sup>

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Voter est un droit et devoir de citoyen... Il faut avant tout être dans un état d'esprit de pouvoir voter pour un programme dans lequel l'on retrouve le plus de nos aspirations de projet de vie en commun et non à voter pour éviter tel ou untel... il faut éviter l'écueil qui sert toujours le camp de la droite, l'abstention et le vote sanction.

Je me répète, je sais, mais 2017 est l'année de tous les dangers...



1. En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/03/23/la-crise-du-rail-au-c-ur-des-propositions-des-candidats-a-la-presidentielle-sur-le-transport\\_5099625\\_3234.html#maoWs4Jw43gKVpRI.99](http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/03/23/la-crise-du-rail-au-c-ur-des-propositions-des-candidats-a-la-presidentielle-sur-le-transport_5099625_3234.html#maoWs4Jw43gKVpRI.99)

## **Compte rendu Assemblée Générale des Cheminots Retraités CGT du Havre du 27 janvier 2017**

Devant une assemblée d'une quarantaine personnes, dont Jean-Marie Mutel, secrétaire général du Syndicat et Dominique Lagorio, du bureau fédéral de notre UFR, notre secrétaire de section Marc Mayeu a ouvert la séance par une minute de silence à la mémoire nos camarades disparus en 2016, ainsi que des souhaits de prompts rétablissements pour nos camarades malades, suivie par une introduction où il a abordé la situation économique et sociale de cette année 2016 et perspectives 2017, année électorale...



Le rapport d'activité qui s'en suivi, revenait plus en détail sur cette année ponctuée par de grandes manifestations et grèves contre le projet loi travail. Le gouvernement socialiste, avec mépris, a usé du 49/3 pour l'imposer.

Le débat était alors ouvert avec nos camarades CGT qui traitaient des sujets suivants :

Du gouvernement socialiste d'Hollande qui amène des inquiétudes, du désespoir. De la CPRP et les prestations non pérennes : décès, etc... qui peuvent être remises en cause ! La mensualisation et dématérialisation, 50 % des retraités n'ont pas d'ordinateur. Une pétition unitaire des UFR cheminots qui circule actuellement et sera le point

d'appui d'un rassemblement pour une audience avec la CPRP a été signée par l'ensemble des présents à l'AG.

Il fut question bien entendu de cette année 2017...de tous les dangers... les présidentielles et législatives où des camarades demandaient que la section s'exprime clairement en faveur de tel candidat. Pour ne citer comme réponse que Philippe Martinez, notre secrétaire général, qui dans une interview, constate un décalage entre "le vécu des citoyens et ceux qui dirigent ou prétendent diriger le pays" et se refuse à soutenir tel ou tel candidat. Philippe Martinez observe en revanche comment les différents candidats parlent du travail, des salaires et du pouvoir d'achat, il rappelle que le rôle de la CGT n'est pas d'être "*une force d'appoint, mais d'imposer des propositions dans la campagne*".

Il fut abordé la mise en place du passage de la cotisation de 0,5 % à 1 % adopté au 51<sup>ème</sup> Congrès de la CGT. Le bureau de la section a présenté un projet de mise à niveau sur dix ans. Celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Puis, vint la présentation du bilan financier avec la commission de contrôle représentée par Dominique Vatz. Notre trésorier, Dominique Hébert, nous a exposé l'état de nos finances en donnant des explications aux questions posées. Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Ensuite, le rapport de la commission loisirs, Jean-Louis Dupont rappelant les deux repas organisés en 2016, et la possibilité de s'inscrire dans les sorties par la sous-commission du Havre du CER, voire du CER.

Puis vint l'élection du bureau, qui fut élu à l'unanimité.

Et pour clore cette assemblée générale, un apéritif et repas qui permettent bien souvent à ceux qui le souhaitent de poursuivre les débats entamés en AG, mais toujours dans la bonne humeur et convivialité.

## Ces syndicats qui dérangent.

Il est difficile de comprendre les raisons qui, en France, font prévaloir le durcissement inédit du pouvoir et du patronat contre l'activité syndicale. Cette dernière relaie, dans des conditions de plus en plus compliquées, les revendications du monde du travail.

Montée de la barbarie sociale.

Pour le constater et trouver des raisons de s'opposer à ces attaques en règle, la lecture du livre de Bernard Thibault, *La troisième guerre mondiale est sociale*, est incontournable. Le tableau qu'il fait de la situation du monde du travail au niveau de la planète est précis et détaillé. La majorité des populations laborieuse n'a ni retraite, ni contrat de travail, ni couverture maladie. Le travail forcé est toujours présent, voire en hausse. Les femmes payent toujours le prix fort des crises sociales et des dizaines de millions d'enfants sont encore pris en otage pour faire baisser le coût du travail. Presque partout, la raison des puissances financières fait force de loi.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'en France une répression de grande ampleur soit menée contre les syndicalistes qui refusent le moins-disant social en vogue au nom de la mondialisation, et qui tiennent à faire progresser les acquis sociaux.

Construire pour inverser la tendance.

Pour aider à inverser cette tendance mortifère, Bernard Thibault propose que l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ne reste pas cantonnée à l'état de consultation par le G20. Mais plutôt, qu'elle serve de levier pour obliger les multinationales, par « un comité des firmes internationales » regroupant les plaintes et leur traitement, à respecter les normes internationales du travail, telles qu'elles sont définies par les textes fondateurs, dont la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Ainsi, il serait possible de forcer les entreprises et les gouvernements à respecter la démocratie sociale. Il serait possible de l'inventer là où elle n'existe pas ou la reconquérir là où elle est réduite à sa portion congrue.

Bernard Thibault insiste aussi sur le fait que la solution de repli nationaliste ne peut que faire empirer les choses et que, au contraire, la solidarité internationale des travailleurs est une urgence pour que le XXI<sup>e</sup> siècle ne soit pas aussi cruel, voire plus encore que le siècle dernier pour l'humanité.





# PIERRE SEMARD

Montreuil, le 03 mars 2017

**COMMÉMORATION**

## **PIERRE SEMARD, UNE VIE HUMBLE ET SANS CONCESSIONS AU SERVICE DES AUTRES**

**Le 07 mars 1942, Pierre Semard tombait sous les balles des nazis à l'âge de 55 ans. La vie trop brève de ce militant d'exception fut d'une intensité remarquable, traversant des moments très forts de l'histoire sociale et politique de la première partie du 20ème siècle. Il reste le symbole de la résistance des cheminots à l'Occupation.**



Fils d'un père cantonnier du chemin de fer et d'une mère garde-barrière, Pierre Semard naît à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 15 février 1887. Il entre aux chemins de fer à Valence en 1912, après avoir occupé divers emplois notamment à Paris. C'est au contact du monde cheminot que Pierre Semard rejoint l'action syndicale qui marquera le début d'un engagement syndical et politique pour la justice sociale et la paix, qu'il mènera tout au long de sa vie.

Plusieurs fois révoqué par la compagnie des chemins de fer ou par la SNCF entre 1920 et 1939, il fut incarcéré par la police française dans la même période. Artisan de la paix, il fut emprisonné deux fois en raison de son engagement, contre l'occupation de la Ruhr et contre la guerre du Maroc puis pour sa lutte contre les dictatures et le fascisme. Il était aussi un partisan farouche de l'indépendance du syndicat vis-à-vis du politique et de la spécificité des luttes dans chaque pays.

Lorsque le Front Populaire triomphe en 1936, c'est en tant que Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots réunifiée qu'il agit aux côtés de Léon Blum pour l'obtention de 21 jours de congés payés et la semaine de 40 heures dans les compagnies de chemins de fer.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1938, lors de la création de la SNCF, il devient l'un des 4 administrateurs salariés, pour une courte durée car il est révoqué de son poste en décembre 1938 pour avoir appelé à la grève.

Après une succession de mesures répressives prises à son encontre, la bourgeoisie collaboratrice française emprisonne Pierre Semard le 20 octobre 1939 et le livre ainsi à l'occupant nazi. **Le 07 mars 1942, à Evreux, Pierre Semard tombe sous les balles d'un peloton d'exécution. Cet acte, qui visait à museler et soumettre au joug des nazis la corporation et la fédération clandestine, va à l'inverse renforcer les cheminots dans leur résistance, leur combat revendicatif jusqu'à la grève générale et l'insurrection en 1944.**

## **Un engagement précieux**

L'idéal de progrès social et sociétal de Pierre Semard s'illustra par son action contre la remise en cause des acquis sociaux, la détérioration du Service Public, la fermeture de lignes, en recherchant l'implication des citoyens dans la démarche.

Son combat et son engagement pour la classe ouvrière, portés par la CGT et le PCF alors interdits, se retrouveront dans le programme du Conseil National de la Résistance baptisé « Les jours heureux » qui, à la Libération, met en place sur plusieurs années la nationalisation du gaz et de l'électricité, la création des Comités d'Entreprise, de la Sécurité Sociale, la retraite par répartition, le droit de vote des femmes, la 4<sup>ème</sup> semaine de congés payés, le SMIG, les ASSEDIC, le statut de la fonction publique...

Ces acquis constituent toujours un socle social révolutionnaire et ce n'est pas un hasard si le patronat et les politiques qui l'accompagnent œuvrent depuis pour le détruire. C'est pourtant ce modèle social solidaire qui, parmi toutes les nations capitalistes touchées par la crise, a le mieux amorti ses effets sur les travailleurs.

## **Un combat toujours d'actualité**

Unis par leur statut depuis 1938, les cheminots sont porteurs d'esprit de solidarité et de lutte, valeurs qui, dès l'Occupation, structurent de manière prépondérante une conscience de résistance reconnue historiquement et politiquement. Rappelons que notre corporation paya un lourd tribut à la paix, à l'indépendance et à la liberté puisque 8938 cheminots y laissèrent leur vie, 15977 ont été blessés pour faits de Résistance et 1157 sont morts en déportation.

**Le devoir de mémoire et de transmission de la connaissance des faits est indispensable pour lutter contre l'oubli et les révisions de l'Histoire.**

A l'heure où l'extrême droite avance ses idées de haine et de xénophobie, divise les peuples, tout en ne contestant pas les causes politiques et le capitalisme qui ont conduit à la situation économique et sociale désastreuse, les valeurs de solidarité, de paix et de justice sociale portées par la CGT doivent être diffusées et partagées avec le plus grand nombre de salariés.

Elles sont l'héritage des idées et des combats de Pierre Semard, homme d'exception. Sachons affirmer notre fierté d'être guidés par son courage et ses convictions.





# PROTECTION SOCIALE

Montreuil, le 07 Mars 2017

## NOTRE PROTECTION SOCIALE EST EN DANGER, AGISSONS ENSEMBLE LES 21 ET 30 MARS !

**Les retraités ne peuvent rester silencieux dans cette période de campagne électorale où les débats s'enlisent dans « les affaires ».**

**Il est aussi de la responsabilité de la CGT de rappeler les préoccupations et les attentes des salariés actifs et retraités en matière de protection sociale, d'emploi et de salaires.**

Depuis « la crise » de 2008, la priorité des gouvernements successifs reste le rétablissement de la compétitivité des entreprises et des comptes publics :

- Poursuite du pacte de responsabilité avec le CICE ;
- Persistance des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises (44 milliards en 2016) ;
- Nouveau plan d'économies (4 milliards d'euros en 5 ans) pour l'assurance maladie ;
- L'absence d'augmentation des pensions et durcissement des prélèvements sociaux et fiscaux ;
- Insuffisance de la prise en charge de la perte d'autonomie.

### NOTRE RÉGIME SPÉCIAL D'ASSURANCE MALADIE GRAVEMENT MENACÉ !

Il l'est tout d'abord par les nombreuses mesures d'austérité prises par les gouvernements successifs :

- Forfaits, franchises, déremboursements, dépassements d'honoraires... ne font que participer à l'augmentation du reste à charge pour les malades avec pour conséquences une augmentation des compléments santé et/ou renoncement aux soins.

- Les déserts médicaux se multiplient : manque de généralistes, accès aux spécialistes de plus en plus difficile...

- Les hôpitaux publics sont soumis à toujours plus de réduction des moyens : 30 000 emplois supprimés en 5 ans !



**La CGT exige la mise en œuvre du « 100% sécu »**

Mais la LFSS 2016, qui a mis en place la PUMA\*, a profondément modifié les mécanismes de financement de notre régime spécial. Il appartient désormais au régime général (la SECU) de retracer dans ses comptes l'intégralité des dépenses de prestations servies par la CPRP... y compris les prestations spécifiques !

Quant à l'équilibre financier du régime spécial, celui-ci est dorénavant assuré, au titre de la démographie, par une dotation annuelle soumise à l'approbation des parlementaires !

Une occasion supplémentaire offerte à certains pour stigmatiser les cheminots et prendre la direction de la caisse, de supprimer les prestations non pérennes en vue de réaliser de substantielles économies !



**La CGT exige le maintien de notre régime spécial d'assurance maladie.**

\*PUMA : Protection Universelle MAladie



## L'ÉVOLUTION DES PENSIONS COMPLÈTES ET PENSIONS DE REVERSION EST UNE URGENCE SOCIALE !

Au 31 décembre 2016, le pouvoir d'achat des pensions (Brut) est en baisse de 0.7% et de 1% pour ceux qui sont soumis à la CASA.

Pour mémoire (en 2015) 80% des pensions directes et 56% des réversions étaient assujetties à la CASA et autres contributions sociales (CSG à 6.6%, CRDS, CP...).

Quant à l'indice des prix INSEE celui-ci est inapproprié pour mesurer l'évolution du Pouvoir d'Achat des retraités du fait que les dépenses contraintes (alimentation, santé, logement, transport...) connaissent des augmentations annuelles de l'ordre de 3 à 5%.

En 54 mois de présidence de François HOLLANDE, les pensions auront été augmentées de ... 0.1% (soit 1 euro pour 1000 euros perçus).

Concernant les pensions de réversion la CGT demande le passage dans un premier temps à 60% pour aller vers 75% du taux de réversion, sans condition de ressources.

Mais nous exigeons l'application immédiate dans notre régime spécial, l'application de la mesure mise en œuvre dans le régime général concernant les veuves et veufs qui ont obtenu le passage à 60% pour celles et ceux dont les revenus sont inférieurs à 853.25 euros par mois.

 **La CGT exige la revalorisation des salaires et pensions**

### CHEMINOTS ACTIFS-RETRAITÉS « TA CAISSE FOUT LE CAMP » !

« L'outil CPRP-SNCF, qui sert les droits du régime spécial » est sérieusement malmené par les politiques du Gouvernement et de la SNCF.






Mais il l'est aussi par le zèle de la Direction de la CPR qui accélère le phénomène avec des décisions unilatérales telles que la dématérialisation de la correspondance et la fermeture des antennes.

Dans une pétition unitaire la CGT revendique :

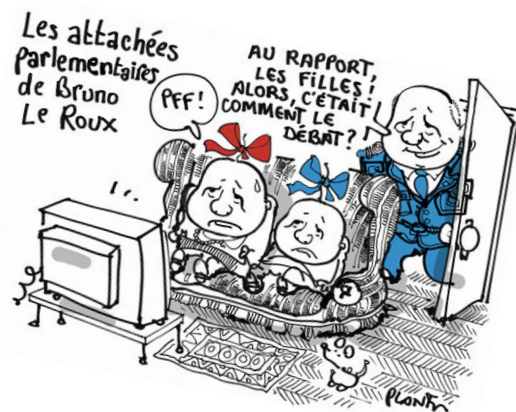
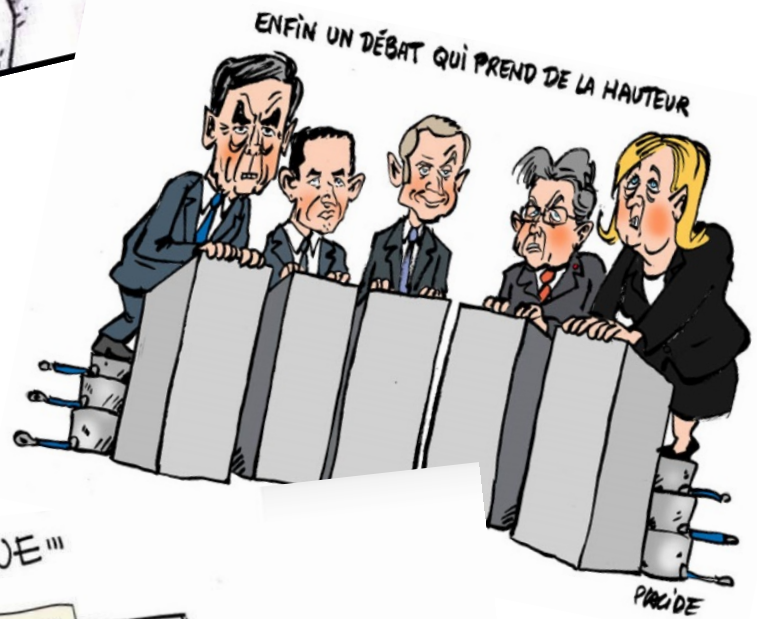
- Le choix qui doit être donné aux affiliés pour recevoir leurs documents administratifs : format papier ou numérique ;
- Le développement des antennes dans tous les bassins d'emplois cheminots et un service d'accueil et de renseignements téléphoniques efficient.

 **SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION CPRP SNCF :**  
<http://www.cheminotcgt.fr/petitions/>

**Ensemble, les 21 et 30 mars 2017, mobilisons-nous pour :**

-  Sortir de l'austérité.
-  Améliorer le Pouvoir d'Achat.
-  Développer l'emploi.
-  Garantir une protection sociale de haut niveau.
-  Signer la pétition CPRP-SNCF.

# L'actualité en dessins...



## LE RETOUR DE LA MORALE À L'ÉCOLE



## LE PACTE DE RESPONSABILITÉ, MACRON ET LE MEDEF ...

ET LES EMPLOIS ?  
VOUS ALLEZ EN CRÉER ?



## Dépassements d'honoraires

Véritable fléau pour notre système de santé, les dépassements d'honoraires ont explosé ces dernières années. Quand Raymond Barre, alors Premier Ministre, décide en 1980 de créer le secteur 2, qui autorise les médecins à pratiquer les dépassements d'honoraires, il s'agissait de leur permettre de gagner plus sans plomber les comptes de l'assurance maladie. Les dépassements d'honoraires représentent aujourd'hui un montant de 2,8 milliards d'euros.

Pour beaucoup de Français, ils ont pour conséquence immédiate un renoncement aux soins, puisqu'ils ne sont pas couverts par la Sécurité Sociale et restent à la charge des malades ou de leurs mutuelles.

De fortes inégalités régionales.

Aujourd'hui, 40 % des spécialistes exercent en secteur 2 et décident de leurs tarifs. Selon l'Inspection Générale des Affaires Sociales (Igas), le nombre moyen de médecins en secteur 2 varie selon les Régions. Alors qu'il avoisine 25 % des médecins en Poitou-Charentes, dans le Limousin et en Bretagne, il atteint 43 % dans le Nord-Pas-de-Calais, en Provence Alpes-Côte d'Azur, 63 % en Ile-de-France et jusqu'à 90 % à Paris... Ces dernières Régions se caractérisent à la fois par des fortes proportions de médecins à honoraires libres et par des niveaux de dépassements très élevés. Et même en Seine-Saint-Denis, pourtant l'un des départements les plus pauvres de France, et au sein duquel la pénurie de médecins est importante, 40 % des praticiens relèvent du secteur 2.

Créé en 2013, le contrat d'accès aux soins (Cas), dispositif d'encadrement des tarifs, devait permettre de limiter ce phénomène. Les professionnels de santé qui le signaient s'engageaient à modérer leurs dépassements. Mais cette régulation n'a pas eu les effets escomptés, car des milliers de médecins qui ne pratiquaient pas de dépassements se sont alors inscrits dans ce dispositif...

Dermatos, gynécos, ophtalmos.

Certaines spécialités sont réputées pour « dépasser ». Ce sont les dermatologues, les chirurgiens, les gynécologues et les ophtalmologistes. A Paris, Aix-en-Provence, Lille, Saint-Etienne, Nice ou au Mans, il est presque impossible de trouver un ophtalmo au tarif de la Sécurité Sociale. Même chose pour un gynécologue à Lyon, Nice, Paris, Dijon ou Strasbourg. Et l'hôpital n'est pas épargné par le phénomène. En orthopédie, et plus spécifiquement pour la pose d'une prothèse de hanche, 72 % des patients ont dû acquitter des dépassements d'un montant moyen de 225 euros dans le public et de 454 euros dans le privé. Idem pour ceux qui ont recouru à une opération de la cataracte : 71 % ont déboursé 91 euros en moyenne dans le public et 200 euros dans le privé. Enfin, 66 % des patients ayant subi une coloscopie ont acquitté un dépassement de 60 euros dans le public et de 105 euros dans le privé.

Ce ne sont que des moyennes, certains médecins n'hésitant pas à demander plus.

Si aucune mesure n'est prise, la situation devrait empirer dans les prochaines années, car les jeunes spécialistes qui s'installent choisissent massivement le secteur à honoraires libres. En 2010, 6 sur 10 ont fait ce choix, dans les spécialités déjà très touchées par les dépassements, entraînant des conséquences directes sur l'accès aux soins.

**Pourra-t'on continuer à accepter une dérive tarifaire excluant des soins un nombre toujours croissant de patients et mettant gravement en péril la solidarité nationale ?**

VIVA, magazine mutualiste, mars 2017.



## Elections TPE

# Les salariés des TPE confirment la CGT comme première organisation, à dix points devant la deuxième !

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national.

Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie ! La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.

Cette satisfaction des résultats ne peut gommer l'amateurisme dont ont fait preuve le gouvernement et les services du Ministère du Travail tout au long du processus électoral.

Ils portent notamment la responsabilité du faible taux de participation des salariés à l'élection.

Alors que 4,6 millions de salariés étaient concernés par l'élection, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et favoriser leur expression.

La CGT dénonce le gouvernement et ses services qui auront jalonné d'embuches l'élection des salariés des TPE comme par exemple le report des élections pendant les fêtes de fin d'année.

Le choix de permettre la participation de listes syndicales pourtant dans l'incapacité de représenter les salariés dans les commissions paritaires qui vont se mettre en place démontre que loin de l'affichage, la prise en compte de l'expression des salariés des TPE sur leurs besoins, leurs revendications n'intéressent que peu le gouvernement !

Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec un résultat de 25,12% devant la CFDT à 15,44%.

Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salariés des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale.

La CGT mesure les efforts de déploiement à réaliser pour mieux représenter les salariés des TPE, leur donner plus de place encore dans le syndicalisme CGT, le syndicalisme de tous les salariés.

communiqué

## LE MEDEF ET LE FN : même objectifs, même intérêts ?



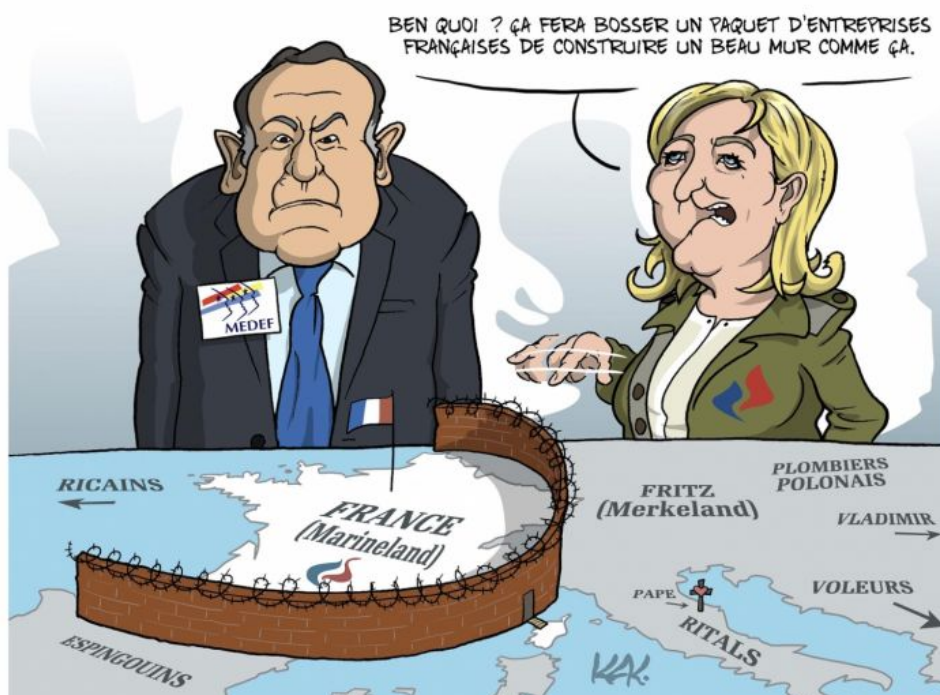
**La fin de la période** glaciale approche-t-elle ? Le patron du syndicat patronal, Pierre Gattaz, a choisi d'inviter la candidate frontiste à présenter son projet, rompant avec une tradition anti-FN. Le FN n'a, à l'évidence, jamais été un parti révolutionnaire – ni avec ni sans couteaux entre les dents – ni même un parti antisystème : la famille Le Pen appartient à l'élite financière, et dès les premiers succès électoraux, de nombreux cadres et dirigeants sortaient des « grandes écoles » d'élites (Bruno Mégret hier, Florian Philippot aujourd'hui...). Néanmoins ses relations avec le grand patronat, surtout avec sa partie organisée, ont rarement été au beau fixe.

**Pierre Gattaz** veut toutefois se distinguer de celle qui l'a précédé, Laurence Parisot, par sa volonté de traiter le FN comme les autres partis à l'occasion de la présidentielle. Ce qu'il lui était reproché n'était évidemment pas d'être anticapitaliste, de faire partie des « affreux partageux ». La doctrine du parti d'extrême droite disant au contraire qu'il n'y aura jamais assez à partager pour tout le monde (...pour ajouter : « il convient donc d'exclure les étrangers, ou les mauvais Français, en premier de l'accès au gâteau »). Mais il lui fut reproché de pratiquer une sorte de « primat du politique », mettant ses propres critères – ceux du prétendu intérêt d'une « communauté nationale » fantasmé – et sa recherche d'une base dans les classes populaires au-dessus des purs critères d'« efficacité économique » au sens patronal. Et puisque la mondialisation économique, le libre-échange transfrontières, les délocalisations sont devenus un angle d'attaque du FN depuis les années 1990 (dans la mesure où le parti d'extrême droite explique tous les maux de la société capitaliste par le prisme du « mondialisme »), cela peut gêner un certain patronat. Dans la mesure où celui-ci cherche avant tout à exploiter, à produire et à vendre... y compris au-delà des frontières, il crie au « protectionnisme », sauf si ses propres intérêts se trouvent menacés par des capitaux étrangers plus forts, auquel cas il peut lui-même devenir très vite très « protectionniste ».

**Bref**, le grand capital organisé, surtout celui qui commerçait avec succès à une échelle dépassant les frontières nationales, pince quelque peu le nez à l'écoute des thèses... justement protectionnistes prônées par une Marine Le Pen ou un Florian Philippot. Certes, tout le monde au sein du FN et de sa mouvance n'est pas exactement sur la même ligne, la députée Marion-Maréchal Le Pen affirmant des positions plus libérales en économie.

**Les temps ont changé**, dans la mesure où le successeur de Laurence Parisot à la tête du MEDEF – Pierre Gattaz – semble avoir rompu avec la rupture, effectuée par ses prédécesseurs. Lundi 16 janvier 2017, lors d'une réunion du Conseil exécutif du MEDEF, la direction de l'organisation patronale a ainsi décidé d'inviter le Front national à présenter ses thèses économiques devant ses principales fédérations. Pour Bernard Monot, l'un des deux créateurs du programme économique de Marine Le Pen, l'invitation sonne comme un début de consécration. « *La position de Gattaz est pour une fois intelligente, elle est démocratique. Surtout que le FN est l'ami de toutes les entreprises, du petit commerçant, au géant français du CAC 40* »...

**Non**, il ne s'agit pas de se faire de grands mamours, et les poids lourds du MEDEF voudront avant tout faire pression sur le FN, toujours est-il que cette nouvelle ligne de conduite se situe en rupture avec celle qui prévalait du temps de Laurence Parisot. Au sein du FN, cela a même poussé l'économiste libéral et eurodéputé Bernard Monot à entonner publiquement une mélodie fortement pro-patronale : « *Je rappelle que nous sommes de vrais libéraux, partisans sans ambiguïtés de l'économie de marché et de la libre entreprise. J'espère que cette rencontre sera l'occasion de rassurer les chefs d'entreprise.* » Toujours est-il que cette tonalité, qui correspond aux positions libérales en matière économique que Monot a toujours défendues, ne fera pas l'unanimité à l'intérieur du FN, ne serait-ce que pour des raisons de tactiques électorales vis-à-vis des classes populaires.



## Libre opinion : Le service public.



Hospitalisé deux fois à l'hôpital Monod, une première fois suite à une chute d'un escabeau, suite à une perte d'équilibre, fortement contusionné à l'épaule et choc à la tête, transporté aux urgences pour examen, 24 heures en surveillance. Une deuxième fois, 15 jours après, pour œdème important aux jambes et au poumon droit, insuffisance respiratoire, problème cardiaque. Sur avis du docteur, j'ai été transporté aux urgences, pour une durée de 13 jours.

En patient attentif, j'ai observé l'activité d'un service public, l'Hôpital. Aux urgences, activité intense du personnel, relativement jeune et très au service, avec le sourire, donnant des paroles de réconfort pendant les premiers soins, toujours en mouvement, avec rapidité, allant d'un box à l'autre, avec toujours la priorité des patients, un entourage parfait de tous les soignants. Merci à tous et à toutes.

Lors de mon passage aux urgences la première fois, j'ai eu la visite du médecin de gériatrie. Le contact a été formidable, questions-mémoire sur l'actualité brûlante, les présidents de la République, les 500 ans du Havre et pour finir, la « politique ». A 93 ans, ancien militant syndical, ça m'allait.

Ces séjours à Monod m'ont permis de confirmer tout le bien que je pense des services publics, biens de la République.

Dans le même temps, les gouvernements et les ministres de la santé qui se succèdent, conduisent une politique rétrograde, imposant un budget sans cesse revu à la baisse, mettant gravement en cause le fonctionnement des hôpitaux publics (fermeture de lits, d'établissements, diminution des effectifs pourtant indispensables, etc.), les mouvements sociaux et grèves du personnel de santé témoignant de cette situation.

Cette période pré-électorale, président et députés, amène à des réflexions.

Aux présidentielles, les candidats s'expriment sans retenue.

Le FN, candidat piège, à l'image des partis d'extrême droite européens, porte en lui de mauvais souvenirs. Macron, le nouveau-né, le petit banquier, tel un pantin que l'on sort de sa boîte, dont les abonnés du CAC 40 et les banquiers de la haute finance pourraient bien tirer les ficelles.

Le parti socialiste, est-il lui, encore de gauche ? Quand Delanoë, Bertolone, Le Drian, Colomb, les hésitations de Valls, l'ancien président de la Région de l'Eure, Destant et autres députés rejoignent Macron, Bayrou et les autres, portant préjudice au candidat Benoît Hamon.

François Fillon, pour sa part, met le paquet. Finies les 35 heures, la retraite à 65 ans, la Sécurité Sociale, et 500 000 fonctionnaires en moins...

La coupe déborde.



Toute cette casse, c'est assez !

Rappelons à ces messieurs, CARRIERISTES de la politique, le programme du CNR à la libération, conseil que Jean Moulin avait présidé, désigné par le Général De Gaulle.

Le gouvernement de De Gaulle, en 1945, était composé, entr'autres, de 4 ministres, ouvriers et syndicalistes, Marcel Paul, mineur, Energie et EDF, Charles Tillon, métallo, à l'Industrie (relance des entreprises), Ambroise Croizat, métallo, au Travail, à la Santé et aux Retraites et enfin Maurice Thorez, mineur, vice-président du Conseil avec son célèbre « Retrousser les manches ».

Leur responsabilité fut grande, à la sortie de la guerre, mais ils l'ont fait.

La qualité de ces services témoigne du rôle efficace du service public au service de TOUS.

Les élections à venir nous donnent l'occasion d'engager une nouvelle politique digne de la République donnant priorité aux services publics (enseignement et formation, santé, hôpitaux, énergie, transport, écologie sous contrôle, contrôle des grandes industries, etc.).

Nous pouvons le faire. Il faut le faire TOUS ENSEMBLE, on va le faire, créer une 6<sup>ème</sup> république et une nouvelle constitution.

Indignés, debout, insoumis, front de gauche, ensemble, syndicalistes, associations, personnalités, les frondeurs peuvent prendre place, épris de changement profond indispensable pour une politique sociale et conquérante pour l'Humain d'abord, construire la 6<sup>ème</sup> république pour l'Humain, pour la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Texte de Guy Besnard, ancien secrétaire du syndicat.



# De tout,

## La pagaille des présidentielles...

Après le cafouillage de la primaire à droite...

Le cafouillage de la primaire à gauche...

Un candidat qui se retire s'il est mis en examen, mais qui reste...

Un candidat (issu de la finance) qui nous parle du monde du travail...

Une candidate qui refuse de se rendre à la convocation d'un juge...

Faites votre choix !

## Encore Lafarge !!

L'industriel français Lafarge s'apprêtait à construire « le mur de la honte » qui séparera les Mexicains des Américains !

C'est l'un des projets les plus contestés au monde. Un mur anti-clandestins de plusieurs milliers de kilomètres, promis par Trump, malgré un coût abyssal de 20 milliards et dont le Mexique ne veut pas !

Lafarge dit avoir une démarche responsable et sociale et son PDG, sans aucune morale, se défend en disant faire des affaires et non pas de la politique. Un concurrent l'a d'ailleurs bien compris et a annoncé qu'il refuserait de construire ce mur, alors même qu'il dispose d'usines tout près de la frontière.

Il y a quelques jours à peine, l'industriel a admis avoir agi de manière inacceptable en Syrie, en finançant des groupes terroristes pour permettre à son usine régionale de continuer à fonctionner.

*Ça fait beaucoup pour la même entreprise française !!*

# Un peu.

## Quand des salariés belges se font implanter une puce dans la main....

Sur le modèle des animaux de compagnie, huit salariés, tous volontaires, de la société belge Newfusion à Malines, se sont fait implantés une puce RFID dans la main, qui remplace entre autres leur badge d'entrée. Elle n'est pas plus grande qu'un grain de riz et est enfouie dans la chair de leur main, elle coûte 100 euros et contient uniquement vos données personnelles. « En cas d'accident, les secouristes auraient directement accès à vos données » explique un employé visiblement ravi par la technologie.

Si cette technologie RFID n'est pas nouvelle, elle pose toujours des questions d'éthique, elle qui a été implantée sur des malades d'Alzheimer américains, sans leur consentement. "C'est un réel danger, analyse Alexis Deswaef, président de la ligue des Droits de l'Homme, pour la RTBF. On « flique » dorénavant les employés au plus profond de leur chair. C'est un outil de contrôle total. On peut savoir à quelle heure l'employé a commencé son service, quand celui-ci a pris sa pause cigarette. On analysera ensuite s'il est assez productif ? Que fera-t-on de cette collecte de données ? Dans le futur, braderons-nous un peu plus nos droits à la vie privée pour plus de sécurité ou de confort ?".

# Brèves de la section

## Commission Loisirs

### ↳ « Savoir Fer »

Vous êtes tous cordialement invités le **samedi 22 avril 2017** à la journée portes ouvertes « Savoir Fer » organisée par les associations UAICF et USCF, qui aura lieu à la salle Rémy Duponchel de 10h à 17h.

Venez découvrir les activités, manuelles, intellectuelles et sportives cheminotes et discuter avec les représentants des clubs. Sur place des expositions, des ateliers et des démonstrations.

Nous vous attendons nombreux, l'entrée est gratuite.

### ↳ 100 Ans De la Fédération

Le syndicat organise une journée « festive et revendicative » pour fêter les 100 ans de notre Fédération mais aussi de notre syndicat, le **vendredi 12 mai**. Au programme de la journée : expo photos, film, débats, conférence de presse, intervention IHS et moment convivial. Journée ouverte à tous.

### ↳ Repas Fraternel

La section Loisirs des Cheminots Retraités CGT organise un repas convivial, le **vendredi 02 juin** à partir de 12H à la salle Rémy Duponchel, pour réunir nos adhérents, dans une bonne ambiance.

Un apéritif vous sera offert, avant un Menu Unique : Paëlla, fromage, dessert et vin, au prix de 15 €. Les inscriptions se feront avant le 25 mai auprès de Pierre Barbay Tel : 02 35 46 07 45 ou Jean-Marie Page Tel : 02 35 55 75 63.

### ↳ Fête de l'UAICF

Le **samedi 17 juin** à partir de 14H00 à Saint Etienne du Rouvray. Différents groupes de musique dont l'école de musique RAM-DAM, différents stands, restauration sur place, buvette, structures gonflables pour les enfants.

## La vie de la section

### ↳ Continuité syndicale... Ils nous rejoignent...adhérents actifs, adhérents retraités !



#### Serge Boulant.

Il a longtemps milité à l'atelier matériel /visite de Soquence... fermé par Pepy. Il vient de partir en retraite début 2017... et a rejoint le bureau de notre section.



#### Jean-Pierre Hautot.

Ancien visiteur et de l'atelier de Soquence, il a milité au matériel/visite. Lui aussi, vient tout juste partir en retraite et a rejoint notre section.

### ↳ Bon rétablissement

Le bureau de la section souhaite un bon rétablissement, dans la mesure du possible, à tous les adhérents(tes) et leurs proches ayant actuellement des problèmes de santé.

### ↳ Décès



Notre Camarade **Francisco Castro** dit Fidel est décédé le 28/11/2016. Ironie du sort, quelques jours après l'autre Fidel Castro... père de la révolution cubaine. Lui aussi avait la révolution chevillé au corps. Lui dont la famille avait fui l'Espagne alors sous le joug de la dictature de Franco. Il n'a jamais cessé de militer que ce soit au PCF ou la CGT, pour un monde meilleur et plus humain. Nous renouvelons ici nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

**Syndicat CGT des Cheminots du Havre  
Section des Retraités et Veuves**

119 Cours de la République 76600 Le Havre  
Courriel: chemretraites.lehavre@wanadoo.fr  
Blog: <http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com>  
Tél: 0235253975 (poste114)  
Permanences tous les jeudis de 14h30 à 17h00

## Unis dans la différence

